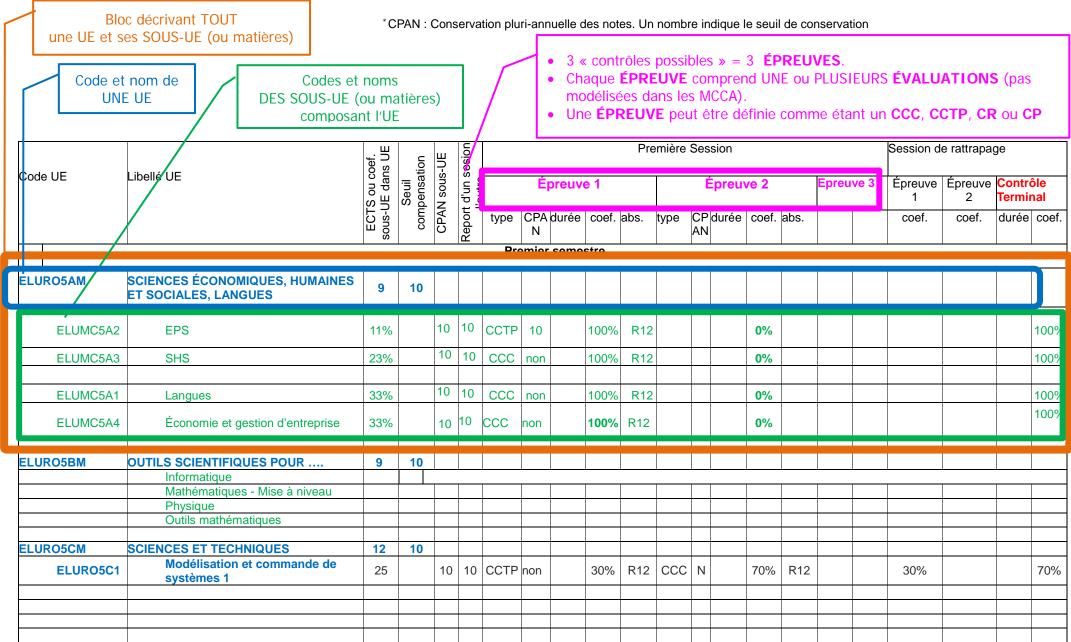


Modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022 / 2023



ELUROE v201-1ERE ANNEE ING. Robotique (L3)



Glossaire. Type d'épreuves

• CCC ou Contrôle Continu Classique

Un CCC implique nécessairement l'existence de plusieurs évaluations et donc l'obtention sous-jacente de plusieurs notes. Un CCC est caractérisé par :

- un nombre d'évaluations, fourchette de nmin à nmax, nmin ≥ 2, nmin peut être égal à nmax,
- la nature de chaque évaluation : écrit, oral, devoir maison, écrit ou oral, QCM, autre ...
- les conditions d'évaluation : en séance ordinaire (différents sujets pour des groupes différents), ou en conditions d'examen (un même sujet pour tous sur des créneaux identiques).

CCTP ou Contrôle Continu Travaux Pratiques

Un CCTP a pour objectif l'évaluation d'une série de séances de TP. Un CCTP est caractérisé par :

- un nombre d'évaluations, nombre spécifié au travers d'une fourchette de nmin à nmax, nmin ≥ 1*, nmin peut être égal à nmax,
- la nature : écrit, oral, devoir maison, compte rendu de TP, assiduité**, écrit + compte-rendu, autre...,
- les conditions : en salles de TP et/ou en condition d'examen (cette dernière situation implique un même sujet pour tous sur un créneau spécifique).

Dans ces deux cas, CCC ou CCTP, des évaluations "surprise" ne sont pas possibles.

CR ou Contrôle avec un Report de notes

Il est possible d'envisager de faire une seule évaluation dans les conditions d'examen avec convocation des étudiants 15 jours avant, à l'image d'un contrôle de type CT, en y adjoignant le report obligatoire de la note en session de rattrapage.

CP ou Contrôle partiel

Un CP est une épreuve avec une seule évaluation en condition d'examen avec convocation des étudiants 15 jours avant et un sujet commun à tous les étudiants d'une même formation dont la note n'est pas reportable en session de rattrapage. L'évaluation peut être organisée à tout moment dans le semestre. Le CP ne peut exister que s'il existe un CT.

CT ou Contrôle Terminal

Un CT est une épreuve avec une seule évaluation en condition d'examen c'est à dire convocation des étudiants 15 jours avant et, dans le cas d'une épreuve écrite, un sujet commun à tous les étudiants d'une même formation. Il est toutefois envisageable de poser 2 ou 3 sujets comptant chacun pour x% et y% (z%) de la note de CT (x% + y% + (+z%) = 100%). Les pourcentages et les durées respectives des deux (ou trois) sujets devant être explicités clairement aux étudiants au moment de la tenue du CT. La note à l'épreuve de CT n'est pas reportable en session de rattrapage.

- devrait le plus souvent être au moins constitué de plus de deux évaluations.
- ** l'éventuelle prise en compte de l'assiduité : il est rappelé que la présence en TP est obligatoire (disposition validée en CA du 29/05/2017),

AdB (17/04/2020 - tiré des documents FSI 2017 : NATURE des EVALUATIONS : choix possibles (dont des combinaison) Bureau d'études, Compte rendu TP, Devoirs Maison, Dossier, Écrit, Écrit + Compte-rendu TP, Écrit et oral, Écrit ou oral, Épreuve Pratique de TP, Mémoire, Oral, Projet, Questions à choix multiples, Questions rédactionnelles, Rapport, Rédaction, Soutenance orale